

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **30/01/2014**, à 20H 30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire

Absents excusés : S.HARDOUIN pouvoir à L.DUFOUR, J-R. LAMARRE pouvoir à J-M.BARBE

Secrétaire de séance : P. LEBUGLE

Matériel informatique secrétariat de mairie.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis de l'entreprise DALTONER pour le remplacement du matériel informatique pour un coût de 1 492 € 53 HT Cette dépense sera réglée sur l'article 2183, matériel de bureau et informatique du budget 2014.

Terrains La Vallée/ Cession gratuite

L'acte notarié relatif à la cession gratuite en faveur de la commune des parcelles A 1099, A 1101 et A 1103 par les conjoints ADRIEN, a été signé à l'Office Notarial de Maîtres DECOURT-BELLIN et ROBINE.

Les frais d'actes sont à la charge de la commune. Cette dépense sera réglée sur l'article 2111, terrains nus, du budget 2014.

Eglise / Mise en accessibilité

Le Conseil Municipal accepte le transfert de l'intégralité du marché de la maîtrise d'œuvre de la mise en accessibilité de l'église de Gonneville vers les groupements de sociétés conjoints : ARCHITECTURE ET AMENAGEMENT URBAIN, ATECOM PRO, DP CONSULTS.

La société ARCHITECTURE ET AMENAGEMENT URBAIN étant la société mandataire du groupement.

Aérodrome de Cherbourg-Maupertus/ Plan de servitudes aéronautiques

Le Conseil Municipal n'émet aucune observation ni réserve quant au projet de plan de servitudes aéronautiques de dégagement (PSA) de l'aérodrome de Cherbourg-Maupertus élaboré par la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Ce plan de servitudes a pour but de protéger la circulation aérienne contre tout obstacle dangereux situé dans l'emprise ou aux abords de l'aérodrome et permet également de définir tous les obstacles devant être balisés.

Il sera ensuite annexé au Plan Local d'Urbanisme.

Voirie départementale – CD 413 – Réglementation circulation

Le Conseil Général a transmis un arrêté, en date du 27/01/2014, portant réglementation de la circulation sur le CD 413 à proximité des écoles et de la mairie : le 60 km/h sera ramené à 50 km/h.

Les dispositions de l'arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation.

Opération « Pierres en Lumières »

La commune participera à l'opération « Pierres en Lumières », organisée le samedi 17 mai 2014 par le Conseil Général de la Manche et la Fondation du Patrimoine.

L'Eglise Saint-Martin de Gonneville restera allumée jusqu'à 1 H du matin.

La Manche et les 601 communes

A l'initiative de l'association des Anciens Maires de la Manche, les éditions « INTERSERVICES/EUROCIBLES » de Marigny, ont élaboré un livre les « 601 communes et lieux de vie de la Manche ».

Chaque commune dispose d'une page où figurent une fiche signalétique, l'étymologie du nom de la commune, ainsi que tous renseignements sur le patrimoine communal avec les personnages remarquables qui y ont vécu.

La publication de ce livre sera faite dans le courant du mois de mai.

Informations et interventions diverses

- Urbanisme : depuis le 19/12/2013, ont été déposés en mairie : 3 demandes de certificat d'urbanisme, 2 demandes

de déclarations préalables de travaux.

- Syndicat d'Electrification du canton de St-Pierre- Eglise : Le syndicat sera dissous au 31/03/2014. La nouvelle entité sera présentée après les élections municipales de mars 2014.
- Skate-park : conformément au devis établi par l'entreprise LEBLOND, de Gonneville, des rambardes ont été posées autour du terrain de skate park.
- Transports scolaires/ Sécurité : dans le cadre d'une opération de sécurisation des transports scolaires, le Conseil Général a distribué des gilets fluorescents aux élèves empruntant les transports « Manéo ». Les élèves devront les porter de la sortie de leur domicile jusqu'à l'arrivée à l'école et inversement le soir.

Pour extrait conforme, le 10/03/2014

Le secrétaire de séance :

P. LEBUGLE

Le Maire :

L. DUFOUR